

Fiche synthèse – ateliers



//////
Jour : Jeudi 18 juin 2026 – 9h

Nom de l'atelier : Acceptabilité sociale des politiques de sobriété lumineuse

Noms des animateurs : Fabien Paquier, Sarah Abellan, Bénédicte Elboudali

Conclusions

Actions et leurs facteurs de réussite / méthode commun(e) aux expériences à retenir :

Sujet 1 : Extinction de l'éclairage public et sécurité Acceptabilité des politiques de sobriété lumineuse – Chloé Beaudet (INRAE)

Les études existantes, très peu nombreuses, ne montrent pas d'impact des politiques d'éclairage sur la sécurité publique. Toutefois, des études plus précises, dont des études sur le territoire français manquent.

Chloé Beaudet présente les résultats d'une étude sur la métropole de Montpellier sur l'acceptabilité sociale des politiques d'éclairage. 80 % des personnes interrogées sont favorables à ces politiques. 20% y sont défavorables : profils de personnes habitants dans des zones urbaines denses et utilisant plus souvent les espaces urbains piétons la nuit.

Pour aller + loin : il faudrait explorer ces résultats par quartier, et non à l'échelle d'une ville et comprendre les mécanismes d'acceptation.

Sujet 2 : Ville de Grasse - retour d'expérience : extinctions et suivi de l'insécurité – Carine Giovino

Présentation de la politique d'extinction et de rénovation de l'éclairage, du contexte de sa mise en œuvre et du suivi de l'insécurité grâce aux indicateurs de la police municipale et de la gendarmerie. Pas d'augmentation de l'insécurité constatée suite aux modifications sur l'éclairage. La commune s'appuie sur les organismes et relais locaux pré-existants pour communiquer.

Une vingtaine de courriers reçus pour demander de rétablir l'éclairage ont été reçus et traités au cas par cas. Dans la plupart des cas, les faits chiffrés ont permis de répondre individuellement et le retour à la situation initiale n'a pas été nécessaire. Dans quelques cas précis, les demandes concernaient des habitudes de vie de quartier qui ont été prises en compte et un rallumage a été fait.

Sujet 3 : Focus sur les ABC : la biodiversité comme levier d'acceptabilité – Juliette Ottani-Raybould (OFB)

L'OFB a réalisé une enquête auprès des territoires engagés dans des ABC afin de voir leur prise en compte de la biodiversité nocturne et de voir si ces ABC ont permis une modification des politiques d'éclairage.

Les sorties nature et les inventaires participatifs, la « rencontre » avec le monde nocturne, ont été identifiés comme des méthodes de sensibilisation très efficaces par les communes. Dans certains cas ponctuels, les responsables de l'éclairage (syndicats) ont été invités à participer aux inventaires et cela a permis de les impliquer beaucoup plus fortement.

Sujet 4 : Nouveau récit pour le territoire : s'appuyer sur la culture pour sensibiliser le territoire – Jean-Philippe Ruguet (PNR des Landes de Gascogne)

Les habitants et acteurs du PNR des Landes de Gascogne n'avaient que très peu été sensibilisés à la préservation de la Nuit lorsque la décision de candidater comme RICE a été prise.

Le PNR a décidé de s'appuyer sur la culture pour créer un nouveau « récit » et ainsi sensibiliser à ce sujet. Le projet s'est tout d'abord appuyé sur une artiste qui a réalisé une enquête très poussée pour s'approprier le sujet et créer un spectacle « Le tarot de la nuit ». Celui-ci a ensuite été joué à de nombreuses reprises, en s'adaptant à chaque fois au village où il se tenait. Les habitants, les acteurs concernés et les élus étaient invités à chaque fois. Plusieurs autres spectacles ont ensuite été créés et l'émerveillement a toujours été le mot clé, en plus de respecter les différents enjeux de préservation de la nuit.

Quels sujets approfondir pour les RICE dans un avenir proche ?

Proposition de sujets / outils sur lesquels travailler en sous-groupe :

1. Lancer une étude sur les perceptions sociales de la nuit et de l'obscurité => contours et cahier des charges => 4 votes
2. Les 10 leviers de l'acceptabilité sociale => document méthodologique => 16 votes
3. Argumentaire pour convaincre son élu / Recueil d'expériences inspirantes (conditions de réussite, témoignages d'élus) => 16 votes
4. Construire un programme d'animation transversal pour favoriser l'acceptabilité sociale => 6 votes
5. Guide pour organiser une marche nocturne : format, public cible, messages clés, retours d'expérience => 4 votes
6. Cahier des charges pour une résidence artistique sur le thème de la nuit => 5 votes
7. Boîte à outils de la sensibilisation et de la mobilisation des habitants => sorties nature, astronomie, paysage nocturne, foire aux questions, affiches, articles de presse locale, supports réseaux sociaux => 11 votes
8. Guide pour gérer une situation conflictuelle autour de la sobriété lumineuse / ou empêcher un retour en arrière => 9 votes
9. Réaliser une étude pour évaluer les effets de l'extinction sur la sécurité d'une commune => périmètre de l'étude => 1 vote
10. Construire un baromètre de l'acceptabilité de la sobriété lumineuse pour son territoire => enquêtes avant/après ; indicateurs ; taux de satisfaction ; évolution des perceptions ; maintien de l'adhésion plusieurs années après ; évaluer les effets d'un programme d'animation sur l'acceptabilité... => 8 votes

Propositions des sous-groupes de travail :

2. Les 10 leviers de l'acceptabilité sociale => document méthodologique
3. Argumentaire pour convaincre son élu / Recueil d'expériences inspirantes (conditions de réussite, témoignages d'élus)

Thèmes des fiches :

- Aspects règlementaires
- Rôle de la police du maire et responsabilité du maire
- Economie d'énergie
- Biodiversité (ex : inventaires pour mieux connaître sa commune et adapter le discours
- L'insécurité (ex : rencontrer le maire avec le SDE, rencontrer la police municipale)
- Représentation culturelle
- Idées reçues
- Commerçants / ZI / Z commerciale
- Fiche qui recense les outils de sensibilisation disponibles

Arguments :

Economies, subventions, santé, culture, biodiversité, réappropriation du village, liens et rencontres entre les habitants, paysage nocturnes, développement économique et touristique, astro

Contenu des fiches :

- Retours chiffrés / très synthétiques
- Retour d'expériences inspirants de communes de typologie différentes (rural, péri-urbain...)
- Retour d'expériences d'élus
- Proposition de plan d'actions pour engager une démarche
- Liste des événements nationaux sur lesquels s'appuyer
- Opportunités touristiques et économiques
- A préparer avant d'aller voir le maire / Que lui dire / Que lui laisse-t-on ? (boîte à outils / accompagnement / voyage d'études...)

Les acteurs :

- SDE
- PNR / RICE / PN
- Associations nationales (ANPCEN, FNE, LPO...)

- Dark Sky France
- CEREMA / OFB / INRAE / CNRS
- Conseils scientifiques
- Organismes de sensibilisation, de médiation

Fiches destinées à être utilisées par : les intercommunalités, les chargés de mission, les habitants, les associations

Comment diffuser ces fiches :

Identifier les canaux de communication vers les élus : association des maires de France

Par les structures : Intercommunalités, association des maires de France, Dark Sky France, PNR, RICE, Parcs nationaux, OFB, Départements, Régions

Groupe de travail : FNCCR, Cerema, Fédé des Parcs, Life OFB, Dark Sky France

Format numérique + vidéos

Kit à lier à des voyages d'études pour rencontrer des exemples inspirants

7. Boîte à outils de la sensibilisation et de la mobilisation des habitants => sorties nature, astronomie, paysage nocturne, foire aux questions, affiches, articles de presse locale, supports réseaux sociaux

Faire un mode d'emploi

Outil participatif

Structures avec qui travailler :

- Médias
 - comités de quartier, commerçants
 - associations astro / environnement / éducation
 - structures publiques
 - police, force de l'ordre, pompiers
- ⇒ Pour partager le diagnostic

Contenu :

- Jeux sérieux, jeux de rôle, fresques, escape game / box
- Balades nocturnes (batbox, SQM, amplificateur de son, astronomie...)
- Evènements nocturnes

- Maquette modélisation éclairage et ses effets
- Boîte qui explique le fonctionnement de l'éclairage et comment mesurer ses caractéristiques
- Brochure avec des chiffres clés
- Jeux de table
- Livres sur les nouveaux récits de la nuit
- Défi famille à biodiversité positive

8. Guide pour gérer une situation conflictuelle autour de la sobriété lumineuse / ou empêcher un retour en arrière

Guide pratique "Gérer une situation conflictuelle autour de l'extinction de l'éclairage public"

Le déploiement de politiques de sobriété lumineuse, et notamment l'extinction nocturne de l'éclairage public, suscite parfois des interrogations, des inquiétudes ou des oppositions de la part des habitants. Les élus et les techniciens sont ainsi régulièrement confrontés à des demandes de rallumage, à des sollicitations sur les réseaux sociaux ou à des situations de tension qu'il peut être difficile d'appréhender. Il serait donc utile pour les collectivités, les syndicats d'énergie et les structures d'accompagnement (PNR, associations...) de disposer d'outils concrets pour répondre aux oppositions, accompagner le dialogue avec les habitants et éviter les retours en arrière.

Ce guide vise à apporter des éléments de méthode et des arguments mobilisables par les élus et les acteurs locaux afin de gérer les situations conflictuelles liées à l'extinction de l'éclairage public. Il propose des pistes pour comprendre les préoccupations exprimées, répondre aux demandes de rallumage, favoriser l'acceptabilité des démarches de sobriété lumineuse et accompagner les collectivités dans leurs échanges avec les habitants.

Une demande de rallumage exprime souvent un besoin réel, mais la solution n'est pas nécessairement le retour de l'éclairage. Comprendre ce besoin permet souvent d'y répondre autrement. L'objectif n'est pas de convaincre à tout prix, mais de comprendre les préoccupations exprimées et d'y apporter des réponses adaptées.

✓ 1. Organiser la participation en amont

Les réunions publiques peuvent parfois amplifier les oppositions, les habitants favorables à l'extinction sont souvent moins visibles que les opposants. Quelques principes : ne pas attendre le conflit pour organiser ces temps d'échange et de dialogue, diversifier les

formats, organiser des marches nocturnes et pas seulement des réunions ; faire témoigner des habitants satisfaits ; valoriser les retours positifs.

✓ 2. Associer les forces de l'ordre

Les forces de l'ordre doivent être impliquées en amont (police municipale, gendarmerie, services de secours).

Points importants :

- identifier les secteurs nécessitant un maintien de l'éclairage ;
- prendre en compte les enjeux de vidéoprotection ;
- recueillir des retours d'expérience sur des communes voisines pour les partager en amont ;
- les associer dans le suivi de l'évolution des actes de délinquances après le déploiement de l'extinction.

Un point à garder en tête : les pompiers disposent de leurs propres moyens d'éclairage lors des interventions. L'absence d'éclairage public ne constitue généralement pas un obstacle opérationnel pour les secours, ce qui peut être rappelé lorsqu'un tel argument est avancé.

✓ 3. Bien communiquer en parallèle du déploiement de la mesure

Communiquer avant, pendant et après la mise en œuvre de l'extinction, notamment sur les réseaux sociaux. Il peut être utile de rendre visibles les économies réalisées (panneaux, communication municipale, bilan annuel) afin que les habitants perçoivent concrètement l'usage des ressources dégagées.

Prévoir : une foire aux questions ; des réponses types ; des chiffres clés, des visuels simples, des témoignages d'élus.

✓ 4. En cas d'opposition, comprendre la demande avant d'y répondre

Toutes les oppositions à l'extinction ne relèvent pas des mêmes motivations :

- sentiment d'insécurité, peur des cambriolages
- difficultés de déplacement

- isolement de certaines personnes
- habitudes culturelles, la lumière peut être perçue comme un signe de modernité et éteindre comme une manière de revenir en arrière
- opposition politique
- incompréhension de la démarche
- perte d'un service perçu comme acquis.

Il est important de ne pas répondre à une opposition exprimée sans avoir identifié le besoin réel.

Les questions à se poser :

- Qui formule la demande ?
- S'agit-il d'un problème individuel ou collectif ?
- Le problème est-il ponctuel dans le temps ou permanent ?
- Existe-t-il une solution autre que le rallumage ?

5. Répondre au cas par cas et expliquer la décision

Une demande individuelle ne nécessite pas toujours une réponse collective. Il est possible et souhaitable de faire du cas par cas, selon la situation.

Exemples : personne âgée isolée, cheminement difficile, horaires de travail (début ou fin) nocturnes, sentiment d'insécurité lié à un lieu précis.

L'objectif est de répondre au besoin sans remettre en cause l'ensemble de la démarche. Le traitement individualisé des demandes permet souvent d'éviter qu'une difficulté ponctuelle ne conduise à remettre en cause une politique publique bénéficiant à l'ensemble de la commune.

Pour ce faire, plusieurs réponses sont possibles :

- adaptation ponctuelle des horaires
- amélioration d'un cheminement
- marquages au sol / balisage passif : bandes blanches, catadioptrés
- éclairage à détection
- accompagnement social.

Une décision comprise est souvent mieux acceptée. Il est important de rappeler pourquoi la commune a éteint, quels objectifs étaient recherchés, quels résultats ont été obtenus, pourquoi la demande de rallumage ne peut pas être satisfaite le cas échéant. Même lorsqu'aucune suite n'est donnée, une réponse argumentée est préférable à l'absence de réponse.

✓ 6. Apporter un service en contrepartie

La sobriété peut être présentée comme une réaffectation des ressources économisées par la démarche de sobriété lumineuse sur des projets concrets et au bénéfice de tous. Ainsi, les économies réalisées restent au bénéfice des habitants.

Exemples : plantation d'arbres, création d'espaces verts, d'une aire de jeux, aménagements piétons, actions pour la biodiversité, animations nocturnes.

✓ 7. Produire des expériences positives de la nuit

L'expérience directe est souvent plus efficace que les discours. Il est possible de mettre en place des actions permettant aux habitants de découvrir la nuit autrement que comme une seule absence de lumière.

Actions possibles : balades nocturnes, marches sensibles, observations du ciel étoilé, animations nature, soirées astronomiques, événements culturels nocturnes.

Travailler avec les enfants et les écoles : les enfants constituent souvent un puissant levier d'évolution des représentations.

Pistes : sorties nocturnes scolaires ou périscolaires (16h30-17h30) avec découverte de la biodiversité nocturne et observation du ciel et prolonger d'1h avec les parents ; mise en place d'aires éducatives célestes. Les enfants deviennent ensuite des ambassadeurs auprès des familles.

Fiche pratique "Empêcher les retours en arrière et les rallumages"

- Construire un consensus politique

Il est important d'éviter qu'une décision repose sur un seul élu en associant l'ensemble du conseil municipal et en inscrivant la démarche dans une stratégie communale.

- Mesurer et communiquer les résultats

Une politique évaluée est plus difficile à remettre en cause. Il peut être intéressant de produire (et de communiquer largement) des bilans en suivant les économies d'énergie, les économies financières, la baisse des consommations, les retours des habitants, l'évolution de la biodiversité en focalisant sur un ou deux groupes (chauves-souris, insectes...), l'évolution des actes de délinquance, la qualité du ciel nocturne.

- Mettre en avant le coût du retour en arrière (rallumage)

Le rallumage implique la hausse des dépenses d'électricité, des investissements éventuels, une contradiction avec les objectifs climatiques et une perte de crédibilité des politiques publiques. Dans un contexte de tension budgétaire, le coût du rallumage constitue souvent un argument important.

- Valoriser les bénéfices obtenus

Co-bénéfices : sobriété énergétique, réduction des dépenses, biodiversité, santé, sommeil, qualité paysagère, ciel étoilé, attractivité touristique, identité territoriale.

Plus les bénéfices sont nombreux et visibles, plus la politique devient robuste. Une démarche portée uniquement par les économies d'énergie demeure souvent plus fragile qu'une politique associant également biodiversité, santé, qualité de vie, patrimoine nocturne et attractivité territoriale.